

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Droit administratif	Niveau d'études : B
Intitulé du cours : Droits régionaux et communautaires	Nombre de crédits ECTS : 7 au total
Nombre de périodes : 40	Code : 713 803 U32 D 1 N°UE 916

DESCRIPTION
<p>Prérequis :</p> <p>2.1. Capacités à partir d'une situation caractérisée par des problèmes juridiques standards et dans le respect des consignes données,</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ identifier de façon autonome un objectif de recherche ; ♦ effectuer une recherche en fonction des trois sources du droit : législation et réglementation, doctrine, jurisprudence ; ♦ trier et de sélectionner les informations juridiques pertinentes ; ♦ en donner une synthèse pragmatique, propre à la prévention ou à la résolution de la problématique ; ♦ présenter un fonds documentaire juridique de base ; ♦ décrire les outils nécessaires au développement et à l'actualisation des connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession. <p>Compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant les biens, les obligations et les contrats, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la documentation ad hoc :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ analyser et abstraire la situation juridique correspondante; ♦ prévenir les litiges qui y sont relatifs ; ♦ structurer et justifier la démarche juridique mise en œuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence. <p>2.2. Titres pouvant en tenir lieu Attestations de réussite de l'UF 713203U32D1 « Droit civil : les biens et les obligations » et de l'UF 713001U32D1 « Recherche, traitement et validation de l'information juridique ».</p>
<p>Objectifs :</p> <p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en disposant des textes législatifs et de la documentation ad hoc:</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ d'extraire d'une situation standard les actes administratifs nécessaires pour y apporter une solution circonstanciée et de la justifier ; ♦ d'analyser une situation simple extraite d'un arrêt de la section administrative du Conseil d'Etat et de pouvoir formuler un avis argumenté sur celle-ci au regard des activités d'enseignement suivies ; ♦ d'expliciter certaines procédures en les situant dans le contexte du droit administratif ainsi que des droits régionaux et communautaires ;

◆ d'émettre un avis circonstancié sur une réforme récente du droit administratif, principalement dans les matières régionalisées et communautarisées.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le recours judicieux aux textes législatifs et réglementaires,
- ◆ le degré de rigueur dans le développement et l'argumentation juridiques,
- ◆ le niveau de précision des termes juridiques utilisés,
- ◆ le degré de sens critique.

Contenu du cours (plan épuré , plan complet voir notes de cours)

INTRODUCTION

+

Selon les souhaits émis par les étudiants l'une ou l'autre politique est analysée (politique de la personne âgée, le CoDT bis, la réforme du permis de conduire, la petite enfance, la suppression des sacs plastiques etc)

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme ROMAN C

METHODOLOGIE

Cours magistral (notes de cours + code de l'étudiant en droit année en cours)
Selon l'actualité et réformes institutionnelles et ou le choix des étudiants l'une ou l'autre politique communautaire ou régionale est analysée au cours)

Intervenant extérieur
Lecture d'articles d'actualité
Analyse d'arrêts du Conseil d'Etat
Emission

MODES D'EVALUATION

Evaluation écrite finale lors du dernier cours